

Vineuil

mag

Magazine d'informations n°55

mars 2022

www.vineuil41.fr



DOSSIER

Un futur pôle santé à Vineuil



**Documents d'urbanisme,
l'intercommunalité en
renfort**

7

**Le budget
2022
en clair**

12

**Défi climatique,
biodiversité, les
solutions existent !**

13



1 20 NOVEMBRE

Visite du chantier de l'école des Noëls, le nouveau restaurant scolaire est désormais fonctionnel.

2 27 NOVEMBRE

Accueil des nouveaux habitants, l'occasion de rencontrer l'équipe municipale.

3 8 & 11 DÉCEMBRE

Distribution des colis aux anciens, une démarche toujours très appréciée.

4 15 DÉCEMBRE

Vœux du Maire à la population, le plaisir de se retrouver à la salle des fêtes.

5 23 JANVIER

La gymnastique artistique à l'honneur au gymnase Marcel Carné.

6 29 JANVIER

Graines de lecteur à la bibliothèque : le bonheur du conte !

Sommaire

Vineuil en bref p 4 à 5

- Élections 2022
- Un chèque de 8 239 € remis à l'AFM téléthon
- Point sécurité routière
- Opération « Vineuil ville propre »
- Économies d'énergie : travaux d'isolation aux Girards
- État civil, les chiffres de l'année 2021

Intercommunalité p 6 à 7

- Documents d'urbanisme, l'intercommunalité en renfort
- Participez au défi alimentation !
- La fourrière animale : marche à suivre

Partenaires p 8

- Pleins feux sur les pompiers vinoliens

Dossier p 9 à 11

- Bientôt un Pôle Santé au cœur de la ville

Vie municipale p 12 à 16

- Le budget 2022 en clair
- Défi climatique, biodiversité, les solutions existent !
- Les belles abeilles de Chloé du Colombier exposées à la bibliothèque
- Nouveaux périmètres scolaires, une décision élémentaire
- Enfance et jeunesse, des enjeux majeurs pour la municipalité
- Forum Jeunesse

Vie associative p 17

- Un atelier haut en couleurs

Tribunes libres p 18

- La parole à la majorité et l'opposition

À venir p 19

- Agenda de mars à mai 2022

Vineuil mag' (Vineuil, Loir-et-Cher).

ISSN 2427-7576, décembre 2021.

Responsable de la publication :

François Fromet.

Directrice de la rédaction : Anaïs Laub.

Rédaction et photos : Guillaume Dubois, Anne-Sophie Perraudin, Anaïs Laub.

Hôtel de Ville : rue de la République, 41350 Vineuil, 02 54 50 54 50, www.vineuil41.fr.

Photo couverture : Patrick Perrier

Impression : Graphic Imprim - Imprimé sur papier PEFC

Réalisation : Enola Création



Rejoignez-nous sur facebook
Ville de Vineuil

Chèr.e.s

Vinoliennes, Vinoliens,



À l'heure où nous écrivons ces lignes, le contexte sanitaire est toujours incertain et continue de mobiliser nos services. Celui des affaires scolaires, notamment, se confronte à des instructions complexes et volatiles. Une autre répercussion est l'installation prolongée du centre de vaccination au gymnase des Belleres. Cet état de fait, nous en sommes conscients, n'est pas sans conséquences sur les activités qui y sont habituellement pratiquées. Pour autant, nous ne pouvons négliger l'importance de notre rôle dans la lutte contre la pandémie.

Notre engagement en faveur de l'accès aux soins n'est pas nouveau. Dès 2020, nous manifestons notre intention de tout mettre en œuvre pour permettre l'installation d'un Pôle Santé à Vineuil. Cet engagement est, aujourd'hui, sur le point de se concrétiser.

Parmi les enjeux auxquels répond cette structure, il y a celui d'accompagner l'expansion de la ville. Avec une croissance moyenne de la population d'1,3 % sur les 6 dernières années, l'attractivité de Vineuil n'est plus à démontrer. Le budget établi pour 2022 suit cette dynamique, tel qu'en

témoignent les investissements qui y sont inscrits. Ils se traduiront notamment par l'ouverture prochaine d'un Espace France Service à l'Hôtel de Ville, mais aussi par des programmes d'actions en faveur de la transition énergétique.

Pour nous, le développement durable n'est pas un vain mot. Nous y travaillons concrètement, à notre échelle, en isolant nos bâtiments publics, en lançant le déploiement d'un vaste schéma directeur des pistes cyclables, et en menant des actions de sensibilisation auprès de nos concitoyens.

Aussi, nous accordons une importance toute particulière aux Journées vinoliennes du développement durable, dont la prochaine édition se déroulera du 16 au 22 mai. De nombreuses activités sont inscrites au programme, tel que vous pourrez le découvrir entre ces pages, parmi bien d'autres sujets chers à notre commune.

Bonne lecture,

Bien cordialement,

François Fromet,
Maire

Élections 2022

L'année 2022 verra les électeurs être appelés 4 fois aux urnes, pour le scrutin présidentiel puis législatif.

Les élections présidentielles auront donc lieu les 10 et 24 avril (1^{er} et 2^{ème} tour) alors que les élections législatives sont programmées les 12 et 19 juin.

Vote par procuration

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible pour un ou plusieurs tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de voter à votre place. Pour ce faire, il s'agira de vous rendre au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de

travail. N'attendez pas le dernier moment pour établir votre procuration car il faut tenir compte du délai d'acheminement de cette procuration à la mairie où vous êtes inscrit sur les listes électorales! N'oubliez pas également de vous munir de votre pièce d'identité.

Le formulaire de demande de vote par procuration est disponible sur maprocuration.gouv.fr si vous souhaitez le remplir au préalable.

À noter que le jour du scrutin, vous pouvez voter en personne même si vous avez fait établir une procuration.



POINT SÉCURITÉ ROUTIÈRE : MAIS QUI A LA PRIORITÉ QUAND IL Y A 4 PANNEAUX STOP AU CARREFOUR ?

Doubles giratoires, croisements à quatre panneaux « stop », ronds-points avec priorité à droite... Certaines intersections bizarres peuvent faire douter les automobilistes.

Les bizarreries des carrefours, toutes les villes en connaissent quelques-unes. Si on a la chance d'être en apprentissage du Code de la route, c'est le moment de se plonger dans le chapitre « Priorités » pour répondre à la question "Mais qui est prioritaire dans un carrefour à quatre panneaux stop ?" mais sinon nous vous donnons la réponse qui vous permettra d'aborder sereinement le prochain carrefour.

En fait, il n'y a pas d'article spécifique dans le Code de la route. Lorsque vous abordez le carrefour, il convient de respecter la priorité à droite ou encore la règle du premier arrivé/ premier parti pour finir par la règle de courtoisie. Bref de rester vigilant et attentif aux autres automobilistes!

Un chèque de 8 239 € remis à l'AFM Téléthon

En janvier, l'association Trait d'Union Solidaire a fait parvenir un chèque de 8 239 € à l'AFM Téléthon, une somme supérieure aux dons récoltés en 2020 malgré un contexte sanitaire qui reste compliqué pour les initiatives citoyennes.

Voici quelques-unes des actions initiées pour récolter les dons : 1 900 jacinthes ont été vendues dans la galerie commerciale d'Auchan, ces fleurs ont été gracieusement offertes par les fleuristes locaux. Vineuil Patrimoine s'est associée à Trait d'Union Solidaire pour proposer une marche au profit du Téléthon, les commerçants locaux se sont également associés en incitant leur clientèle à se montrer généreuse, les bénéficiaires d'associations d'accompagnement social ont participé aux actions, une belle preuve de solidarité!

La ville, qui soutient l'association Trait d'Union Solidaire depuis sa création, ne peut que se réjouir de ces initiatives locales pour venir soutenir la recherche médicale.





Opération « Vineuil ville propre »

La municipalité de Vineuil organise une nouvelle opération «ville propre» le dimanche 6 mars 2022 au matin.

Toutes les bonnes volontés souhaitant œuvrer pour le cadre de vie de la commune sont invitées à venir participer à une grande opération de nettoyage de certains secteurs de Vineuil.

Rendez-vous le dimanche 6 mars à 9 h à la salle Orphée (Espace Étienne Baudet, rue des Écoles). Les volontaires seront accueillis puis répartis en petits groupes et disséminés vers les zones de ramassage en co-voiturage. Le matériel (gants, sacs poubelles) pourra être fourni sur place, il est aussi souhaitable d'être équipé d'un gilet fluorescent et de bottes.

État-civil, les chiffres de l'année 2021

Le service État-civil de la mairie accueille les usagers et les accompagne dans leurs démarches, l'année 2021 a vu une augmentation nette du nombre d'actes réalisés, preuve de la vitalité de notre territoire et de l'importance d'un service de proximité.

Sur les 12 mois de 2021, malgré les contraintes de la pandémie, le service Accueil État-civil a reçu près de 10500 personnes physiquement à l'Hôtel de Ville, et répondu à plus de 11900 appels téléphoniques.

L'une des activités principales de ce service est l'établissement des cartes d'identité et passeports biométriques, puisque Vineuil possède une station capable de délivrer

ces documents. En 2021, 2020 cartes d'identité et 820 passeports ont ainsi été enregistrés à Vineuil.

État-civil

La salle des cérémonies a été le lieu de seulement 14 mariages l'an dernier. Un chiffre en baisse depuis les deux dernières années. La commune a également enregistré 20 PACS et 58 reconnaissances de bébés nés à Blois ou La Chaussée St Victor. Concernant les décès, 75 sont intervenus sur le territoire de la commune. Le service État-civil a également délivré 197 autorisations funéraires (fermeture de cercueil ou crémation). Au total, ce sont 1051 demandes d'acte d'état-civil qui ont été traitées par le service en 2021.

Logements et élections

Le service Accueil État-civil est également chargé de la tenue des listes électorales :

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : TRAVAUX D'ISOLATION AUX GIRARDS

La ville met l'accent sur la recherche d'économies d'énergie dans ses bâtiments. En 2022, plusieurs chantiers viendront illustrer cet objectif majeur pour la collectivité.

À compter de la mi-avril, des travaux d'isolation thermique extérieure des bâtiments Sud et Nord du groupe scolaire des Girards débuteront. Ces travaux découlent de l'étude énergétique réalisée en 2021 sur l'ensemble des consommations des bâtiments communaux. Ils permettront la pose de panneaux d'isolants thermiques répondant aux normes en vigueur. Les élèves de l'école des Girards retrouveront des locaux réhabilités à la rentrée de septembre. En effet, les travaux s'échelonnent sur plusieurs mois afin de ne pas trop perturber la vie du groupe scolaire.



284 inscriptions ont été enregistrées en 2021. Enfin, 122 dossiers de logements aidés ont été déposés.

Participez au défi alimentation !



Une nouvelle édition du défi alimentation se lance sur notre territoire, dans le cadre du Plan Climat d'Agglopolys. L'objectif : vous proposer un accompagnement pratique, ludique et convivial pour manger des produits sains, de proximité, sans augmenter votre budget.

Des ateliers, visites et événements sont proposés toute l'année.

Plusieurs ateliers sont proposés : atelier cuisine anti-gaspi, contenants et ustensiles sains, visite de ferme Bio, atelier cueillette de plantes comestibles... Avec



à chaque fois un temps d'échanges sur les pratiques de chacun et un outil pour découvrir et suivre l'évolution de ses pratiques (Les petits pas...). Car les petits pas du quotidien ont souvent un impact bien plus important qu'on ne le croit ! Chaque rendez-vous est gratuit et ouvert à tous, sur inscription. Si vous souhaitez augmenter votre part de produits bio et locaux dans votre alimentation sans

pour autant augmenter votre budget alimentaire, les événements de ce défi alimentation sont pour vous !

Informations et inscriptions

Anne-Lise Delabruyère

06 89 17 34 99

al.delabruyere@gmail.com

www.grainecentre.org/defi-alimentation

La fourrière animale : marche à suivre

Le service de la fourrière animale d'Agglopolys récupère certains animaux perdus sur l'espace public et peut intervenir sur signalement.

La fourrière peut récupérer plusieurs catégories d'animaux : les chiens en divagation, les chats errants blessés, les nouveaux animaux de compagnie (NAC), également, après avis d'Agglopolys, les cadavres d'animaux (chien, chat, gibier < 40 kg).



Rechercher un animal

Si vous avez perdu votre animal, il se trouve peut-être déjà à la fourrière sans avoir pu être identifié, faute de tatouage ou de puce électronique. Contactez la société SACPA au 02 54 74 16 73 en décrivant l'animal (race, sexe, âge, tatouage, puce, etc.) et en mentionnant l'endroit précis, ainsi que la date et l'heure où il a été perdu.

Récupérer son animal

Contactez la fourrière animale pour prendre rendez-vous du lundi au vendredi (9 h-10 h 30/16 h 30-17 h 30) ou le samedi (9 h-10 h). Une pièce d'identité et le certificat d'identification de l'animal vous seront demandés et vous devrez vous acquitter de certains frais pour récupérer votre animal.

Signaler un animal errant

Contactez Agglopolys au 02 54 90 35 35 (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 et le mercredi de 8 h 30 à 17 h). En dehors de ces horaires, adressez-vous à la police nationale.

À NOTER

Les chats bien portants trouvés dans la rue ne sont pas pris en charge par la fourrière animale d'Agglopolys. Pensez à faire identifier votre animal.

Contacts utiles : • Association École du chat de Blois : 06 81 28 80 93 • Association Chats libres en Loir-et-Cher : 06 62 22 50 63 • SPA de Sassay : 02 54 79 57 85.

Documents d'urbanisme, *l'intercommunalité en renfort*

Agglopolys seconde la commune dans le traitement d'une partie des demandes d'urbanisme de ses administrés – qui peuvent désormais déposer leurs dossiers auprès de la mairie de manière dématérialisée.

C'est une nouveauté 2022 : depuis le 1^{er} janvier, les communes doivent être en capacité de recevoir les demandes d'urbanisme de leurs administrés par voie électronique. Autrement dit, il n'est plus nécessaire d'expédier son dossier à l'Hôtel de Ville ou de venir l'y déposer. Désormais, il est également possible de télécharger les formulaires en ligne, de les remplir informatiquement, d'y joindre des documents numérisés et d'envoyer le tout à la mairie de manière dématérialisée. « Cette réglementation s'inscrit dans une démarche écologique et économique de simplification du dépôt des dossiers, de gain de temps et de transparence quant à l'avancement de la procédure », explique Gaëlle Mille, du service Urbanisme et Foncier de Vineuil.

Quel que soit le mode de transmission choisi, les usagers n'ont affaire qu'à un interlocuteur : la mairie. Cette dernière, pour autant, n'est pas seule à se charger de l'instruction des dossiers. Elle bénéficie en effet pour cela de l'aide d'Agglopolys, qui propose aux communes de son territoire de lui transférer, par convention, tout ou partie de la tâche.



Des échanges constants

À Vineuil, les rôles sont partagés : la commune garde la main sur les certificats d'urbanisme d'information (382 en 2021), les déclarations préalables sans création de surface au plancher (147 en 2021) et celles d'intention d'aliéner (152 en 2021). Pour le reste, les dossiers sont traités par Agglopolys. Ainsi, c'est à l'intercommunalité que revient la charge d'instruire notamment les certificats

d'urbanisme opérationnels (42 en 2021), les déclarations avec création de surface au plancher (36 en 2021) et les permis de construire (57 en 2021).

Bien que traités par Agglopolys, ces dossiers font l'objet d'échanges constants avec la commune. Le cheminement d'un permis de construire en est un bon exemple. Après en avoir accusé réception, la mairie enregistre la demande sur un logiciel dédié. Le dossier est ensuite envoyé à Agglopolys, à qui il revient de consulter les concessionnaires de réseaux. Parallèlement, la commune formule un avis du maire émettant son positionnement par rapport au respect du plan local d'urbanisme. Agglopolys, de son côté, poursuit l'instruction du dossier. En cas de pièces manquantes, la mairie fait l'intermédiaire. Une fois reçu le retour des concessionnaires, Agglopolys finalise le dossier, puis envoie une proposition d'arrêté à la commune, qui la soumet à la signature de son élu à l'urbanisme. C'est à l'issue de cette ultime étape que le permis est remis au demandeur – loin de se douter du long parcours coordonné qui a mené à son obtention.



Renseignements sur : www.vineuil41.fr
Rubrique La Municipalité / Urbanisme / Permis de construire

Pleins feux sur les pompiers vineoliens

Nouveau périmètre d'intervention, nouvelle mission et effectifs renouvelés : le centre de secours de Blois-Sud, situé à Vineuil, ne manque pas de faire des étincelles.



Le lieutenant Gilles Cottin, chef du centre de secours de Blois-Sud.

2378

Tel est le nombre d'interventions effectuées en 2021 par le centre de secours de Blois-Sud – le 4^{ème} plus important du département après ceux «principaux» de Blois-Nord, Vendôme et Romorantin. L'année dernière, ce chiffre était de 1840. Il accuse donc une augmentation significative de près de 30 %, due en grande partie à l'élargissement du périmètre d'action du centre au secteur de La Chaussée Saint-Victor. «Notre emplacement privilégié aux abords de la voie rapide nous permet d'intervenir rapidement sur cette zone», souligne son chef, Gilles Cottin.

Si la pandémie n'est pas liée avec cette recrudescence d'activité, elle n'en a pas moins augmenté la charge de travail du lieutenant. Car c'est aux officiers sapeurs-pompiers que la préfecture a dévolu le rôle d'assurer la chefferie des centres de vaccination du département. Une «mission particulière», certes «différente de toutes les autres», mais «intéressante et très enrichissante», confie Gilles Cottin. «Nous sommes fiers de participer à l'effort collectif nécessaire à la lutte contre la pandémie, tout comme l'a fait la commune en mettant à disposition le gymnase des Belleres.»

Une devise : «Servir avec passion»

Pour Vineuil, accueillir sur son territoire le centre de Blois-Sud est un honneur autant qu'une chance. Consciente de l'importance de la mission des soldats du feu, la commune les soutient en accordant chaque année une importante subvention au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 41).

Le 11 décembre dernier, le centre de Blois-Sud retrouvait le bonheur – que la situation sanitaire lui avait ravi l'année dernière – de célébrer la Sainte-Barbe. Les maires de Vineuil, François Fromet, de La Chaussée Saint-Victor, Stéphane Baudu, et de Saint-Gervais-la-Forêt, Jean-Noël Chappuis, étaient présents pour rendre hommage aux pompiers, aux côtés notamment de Charlotte Bouzat, directrice de cabinet du Préfet, et du colonel Thierry Robert, directeur adjoint du SDIS 41. «C'était un moment fort et important, confie Gilles Cottin, en évoquant les nombreuses distinctions remises à l'occasion. D'un côté, nous avons honoré l'œuvre des anciens ; de l'autre, nous avons salué les jeunes qui prennent la relève. On ne pouvait imaginer plus beau clin d'œil à l'idée de transmission.» Gageons que la cérémonie a eu un écho particulier pour le lieutenant, qui prendra sa retraite au début de l'été. Avec la

satisfaction d'avoir su transmettre le feu sacré qui l'a toujours animé.

En chiffres

18 sapeurs-pompiers professionnels

33 sapeurs-pompiers volontaires

4 sapeurs-pompiers volontaires infirmiers

14 jeunes sapeurs-pompiers (2021)

11 sapeurs-pompiers volontaires, dont **5** jeunes sapeurs-pompiers du cru, sont venus grossir les rangs du centre au 1^{er} janvier 2022. Pourquoi pas vous ?

Renseignements et demandes à adresser à Gilles Cottin :
gilles.cottin@sdis41.fr



Bientôt un Pôle Santé *au cœur de la ville*

Coconstruit par la Ville et le monde médical local, le Pôle Santé améliorera les conditions de travail des professionnels, facilitera l'accès aux soins des Vinoliens et renforcera l'attractivité de la commune. La première pierre sera posée en milieu d'année.

L, rue de l'Aumône. Pour l'heure, cette adresse mène à deux terrains vides aux abords de la place Polch. Mais demain, ce sera celle du Pôle Santé de Vineuil. Entretemps s'y sera érigé un bâtiment neuf, au rez-de-chaussée duquel seront installés les 4 infirmières de Vineuil et 4 de ses 5 médecins généralistes. Les trois étages, quant à eux, seront occupés par 25 appartements locatifs adaptés, destinés aux Seniors. Non loin de là, un parking aménagé sur la noue par la Ville facilitera l'accès au site, idéalement placé au cœur du centre-bourg, à proximité des commerces, des

services et d'autres professionnels de santé.

Les travaux devraient être terminés fin 2023 ou, au plus tard, début 2024, selon la disponibilité des entreprises et des matériaux. Ils débuteront cette année, vers la fin du premier semestre. Le permis de construire a été déposé en décembre. Il est l'aboutissement de deux années de réflexion partagée. «Le Pôle Santé est le résultat d'une co-construction», souligne François Fromet, maire de Vineuil. La Ville et les représentants du monde médical local ont travaillé main dans la main à ce qu'il puisse voir le jour.»

“ Le Pôle répond à l'évolution des besoins d'organisation et d'implantation de l'offre de santé sur le territoire.

François Fromet
Maire de Vineuil

© ATELIER ARCHITECTURES ET PAYSAGES
Document non contractuel



Une pierre à l'édifice

À l'origine du projet, il y a la création, par les personnels médicaux et paramédicaux de Vineuil et Saint-Gervais-la-Forêt, de la Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) multisite du Cosson. Contrairement à ce que son nom suggère, elle n'est pas constituée de quatre murs. Il s'agit d'une entité morale, et plus particulièrement d'un organe de réflexion. La MSP regroupe une trentaine de professionnels, qui travaillent ensemble à identifier les problématiques liées à l'exercice de leurs missions et à leur trouver des solutions. La qualité de l'offre de santé sur le territoire et son accessibilité constituent leurs principales préoccupations. Ils ont également « à cœur de renforcer les liens entre la ville et l'hôpital », pour permettre « d'éviter la sensation d'isolement des professionnels de santé et de créer une prise en charge coordonnée des patients », expliquent-ils.

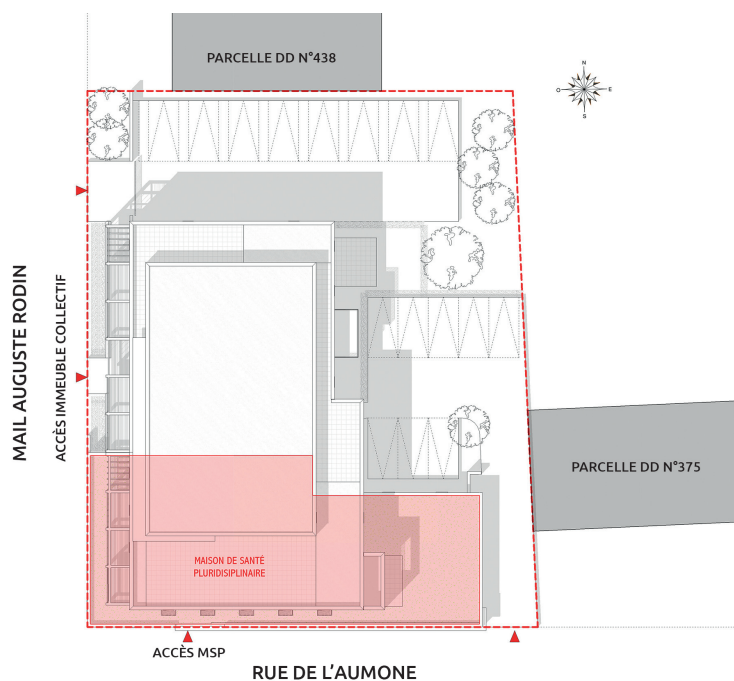
Consciente de l'intérêt de cette initiative pour le territoire, l'équipe municipale a rapidement fait part de son intention de la soutenir. Le meilleur moyen qui s'offrait à elle de le faire était de tout mettre en œuvre pour permettre la création d'un Pôle Santé sur la commune, bien constitué de quatre murs. Pour la MSP, ce n'est pas une fin en soi, mais une articulation bienvenue de son vaste projet tendant à améliorer les conditions de travail des professionnels de santé et d'accueil des patients. « C'est une pierre que nous

apportons à leur édifice », explique François Fromet. Inscrit au programme de l'équipe municipale pour les élections de 2020, le projet de Pôle Santé est devenu un engagement - qui sera bientôt honoré.

8 professionnels et plus encore

La Ville a joué un rôle de facilitateur dans le projet, qu'elle a coordonné avec les professionnels de santé de la MSP.

Ensemble, ils ont convenu de confier le financement et la construction du bâtiment à l'opérateur 3F, qui a déjà travaillé avec la commune, notamment à l'occasion du réaménagement du centre-bourg commerçant des Noëls. L'investissement qu'il porte, d'un montant d'1 million d'euros (subventionné à hauteur de 20 à 30 %, grâce notamment au Contrat Régional de Solidarité territoriale) sera remboursé par la location des locaux.



© ATELIER ARCHITECTURES ET PAYSAGES
Document non contractuel



© ATELIER ARCHITECTURES ET PAYSAGES
Document non contractuel

La surface au sol de la structure sera de 400 m². Les plans du Pôle Santé, qui occupera le rez-de-chaussée d'un petit immeuble de logements locatifs, ont été élaborés en étroite collaboration avec les professionnels attendus sur les lieux. Ils ont pu faire part de leur expérience, de leurs besoins et de leurs attentes. Il est à noter que les 4 infirmières libérales qui exercent sur la commune ont choisi de rejoindre le Pôle Santé, tout comme 4 des 5 médecins généralistes. Chacun de ces 8 professionnels disposera de son propre cabinet. Le Pôle Santé sera réparti en deux espaces, l'un réservé aux soins infirmiers, l'autre à la médecine générale. Chacun sera doté d'une salle d'attente. En outre, un cinquième cabinet sera créé côté médecins dans le but d'accueillir un nouveau généraliste. L'ensemble sera complété d'une salle de réunion et d'un studio réservé aux stagiaires. Enfin, deux autres locaux disponibles seront volontairement laissés libres afin de pouvoir être investis par d'autres professionnels de santé. En complément, la MSP du Cosson doit adopter cette année le régime de la SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires), ce qui devrait lui permettre d'obtenir des subventions notamment pour équiper le Pôle Santé en matériel.

Des locaux mutualisés et attractifs

Si la Ville a à ce point soutenu le projet

de Pôle Santé, c'est qu'il répond à plusieurs enjeux. Faciliter l'accès aux soins des Vinoliens en est un évident, même s'il ne relève pas directement de sa compétence. Mais il s'agit aussi d'accompagner l'expansion de la ville et de renforcer son attractivité. Le Pôle Santé est un atout pour Vineuil et les Vinoliens, mais aussi pour les professionnels de santé auxquels il offre de bonnes conditions de travail. L'objectif est de donner à ceux qui exercent à Vineuil l'envie d'y rester, et à d'autres de leurs confrères celle de les rejoindre. « Le Pôle répond à l'évolution des besoins d'organisation et d'implantation de l'offre de santé sur le territoire, mais aussi à celle de la manière dont les professionnels envisagent l'exercice de leur métier, observe François Fromet. Aujourd'hui, les jeunes médecins ne veulent pas s'installer seuls dans de vieux locaux. Nous savons que nombre de territoires souffrent d'une pénurie de professionnels. Disposer de locaux mutualisés et attractifs devrait contribuer à nous prémunir contre ce phénomène. » Une bonne assurance santé, en somme.

+d'infos sur
www.vineuil41.fr



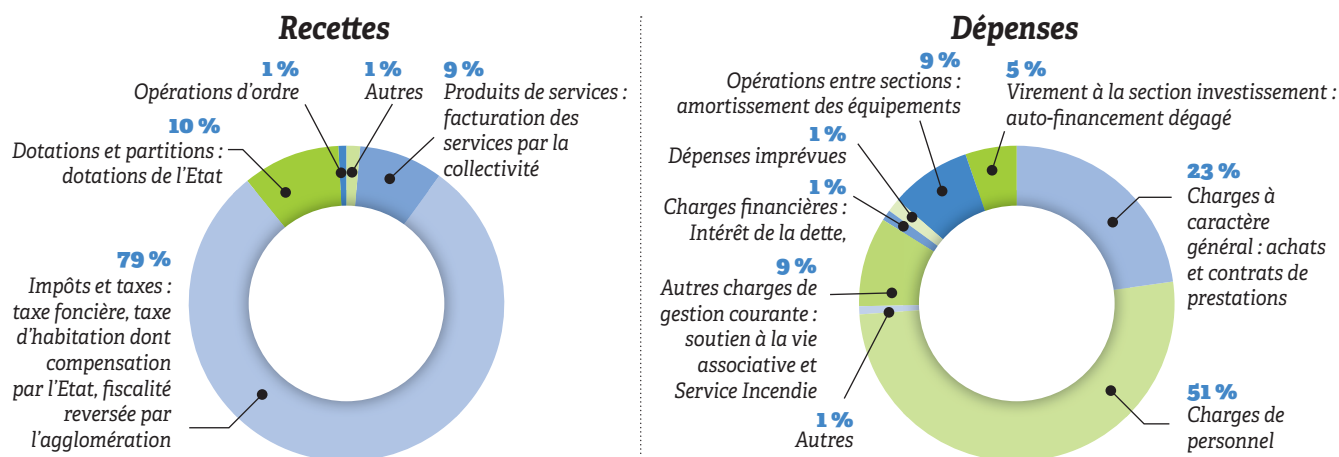
Le budget 2022 *en clair*

Le budget de la commune pour 2022 a été voté le 13 décembre 2021. Conçu pour permettre à l'équipe municipale de tenir ses engagements, il est basé sur une juste maîtrise des recettes et des dépenses. La preuve en chiffres.

FONCTIONNEMENT : POUR DES SERVICES PUBLICS ATTRACTIFS ET DE QUALITÉ

Le budget de fonctionnement correspond aux dépenses courantes de la commune, et à leur financement.

8 431 200 €



Le taux de fiscalité reste identique à 2021 pour assurer les services communaux avec une qualité préservée.

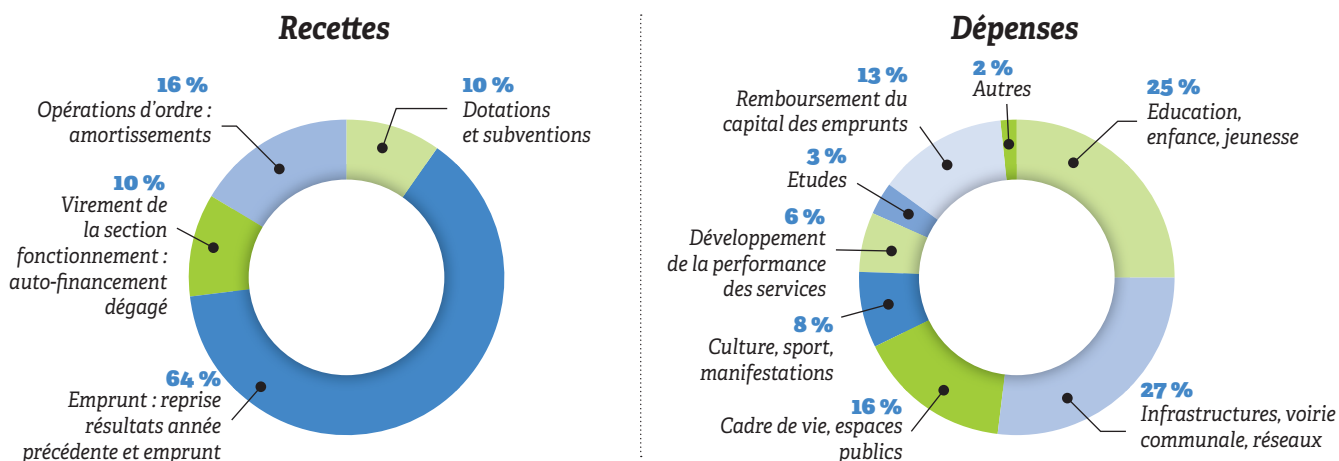
En clair

- Les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement se poursuivent.
- Un enjeu : assurer le développement de la qualité des services publics.
- Un objectif : maintenir un niveau d'épargne suffisant en limitant le recours à l'emprunt.

INVESTISSEMENT : UN BUDGET « VISIONNAIRE ET AMBITIEUX »

Le budget d'investissement correspond au financement des projets structurants de la commune.

4 282 200 €



À noter

Les investissements 2022 font la part belle à la transition énergétique et à la mobilité durable.

Journées vinoliennes du développement durable : **Défi climatique,** *biodiversité, les solutions existent !*



Du 16 au 22 mai 2022, les animations proposées par la ville chercheront à apporter des outils, des idées pour agir face aux défis climatiques et aux besoins de transition. Ces journées vinoliennes seront aussi l'occasion de voir du « beau », de goûter du « bon » et de s'amuser !

Mardi 17 mai à 20h

« Que planter dans nos jardins à l'heure du réchauffement climatique et des restrictions d'eau ? » intervention de Jérôme JULLIEN, auteur du livre « Adapter son jardin au changement climatique, état des lieux et solutions », expert national en surveillance biologique du territoire, horticulture, jardins et espaces verts.

*Salle de répétition de La Croche Livres, rue des Écoles – Entrée libre
Gratuit sur réservation
à manifestation@vineuil41.fr*

Mercredi 18 mai à partir de 15h
Marché paysan, animations et marche d'orientation

Les producteurs locaux de l'AMAP « Les paniers vinoliens » seront au rendez-vous pour proposer leurs produits biologiques

sur la place Robert Moreau. Des animations viendront compléter ce marché paysan avec un atelier création et réparation

de porte-clés & bijoux animé par la Ressourcerie du Blaisois, une animation jeux en bois, espace ludique en accès libre, une animation autour du compost proposée par le service prévention déchets d'Agglo-polys. Un atelier de création d'ardoises et une course d'orientation, au départ de la mairie, pour découvrir les richesses patrimoniales de Vineuil sont imaginés par Vineuil Environnement. Un Food truck sera présent pour savourer l'heure du goûter avec une crêpe gourmande. Programme complet bientôt dans vos boîtes aux lettres !

Vendredi 20 mai à 18h30

Ateliers interactifs « Fresque du climat »

3 heures pour comprendre les enjeux du changement climatique ! Il est nécessaire de bien comprendre un problème pour y apporter des solutions et passer à l'action. En 3 ans, la Fresque du Climat est devenue l'outil référence pour permettre à chacun de s'approprier le défi du changement climatique. Animée par des référents de l'association, « La Fresque » sensibilise sans culpabiliser. À travers une compréhension partagée et ludique des mécanismes à l'œuvre, elle permet de créer une discussion collective sereine et positive sur les leviers d'action.

Salle Tri' postale (à côté de la Poste).

Entrée libre

Gratuit sur réservation

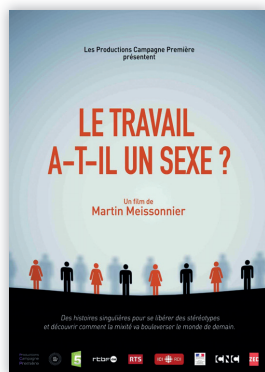
à manifestation@vineuil41.fr

Exposition du 16 mai au 24 juin

*« Fragments de nature & faune sauvage »
4 photographes amoureux de la nature à Vineuil*

4 photographes engagés pour la protection de la biodiversité, de la faune et la flore sauvage sont présentés dans cette exposition, qui mélange instantanés de nature puissante et portraits animaliers magnifiant la richesse des espèces sauvages. 4 regards artistiques de photographes : Cannelle Gamard, Jay Lapointe, Maxime Légaré-Vézina et Jean-Christophe Lemay s'entrecroisent et se répondent dans une mise à l'honneur des grands espaces et de leurs occupants.

Parc Feuillarde – Accès libre



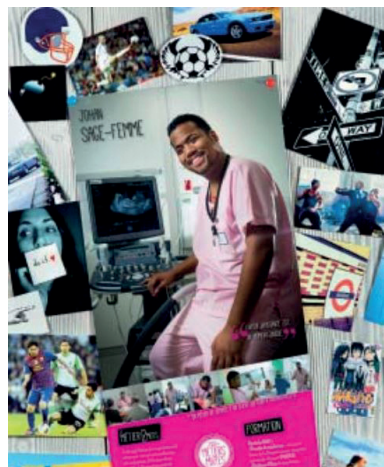
MARDI 8 MARS : Projection du documentaire « Le travail a-t-il un sexe ? »

Pour questionner l'égalité et la mixité professionnelle, la municipalité vous invite à la projection du documentaire de Martin Meissonnier « Le travail a-t-il un sexe ? » qui fait un tour d'horizon autour de ces questions toujours si actuelles. La projection sera suivie de l'intervention de Emilie Marmion sur le thème « Entreprendre au féminin, pas si évident ! ».

Mardi 8 mars à 20 h – La Croche Livres
– Entrée libre – Durée 1 h 45.

Du 3 au 18 mars :

Ne manquez pas l'exposition intitulée « Tous les métiers sont mixtes » visible sur les grilles du groupe scolaire des Girards. Une présentation de portraits d'hommes et de femmes qui s'investissent dans des métiers souvent perçus comme prioritairement féminins ou masculins.



Les belles abeilles de Chloé du Colombier *exposées à la bibliothèque*

Le partenariat développé par la Ville avec le salon du livre jeunesse de Saint-Gervais-la-Forêt nous amène à la bibliothèque l'auteur/illustratrice Chloé du Colombier. Une double exposition sera visible du 8 au 26 mars pour découvrir son travail autour de l'album documentaire. Comment apprendre en s'émerveillant !

Découvrir l'univers des abeilles ou des chauves-souris tout en s'amusant et en savourant des illustrations vives et colorées, c'est l'objectif de l'album documentaire pour les enfants. Chloé du Colombier s'illustre dans ce domaine et la Ville a souhaité mettre en lumière son travail dans les locaux de la bibliothèque. De nombreuses classes sont attendues pour

découvrir les crayonnés de Chloé, les différentes étapes de son travail pour aboutir à des illustrations chatoyantes. L'équipe de la bibliothèque s'appuie sur les panneaux exposés pour entraîner les enfants dans cette découverte. Un atelier à destination des enfants du centre de loisirs est également prévu en présence de l'auteure !

Et aussi !

« P'tit délire d'histoires »

L'équipe de la bibliothèque vous propose une animation lecture sur le thème « bêtes à plume » pour les tout-petits (0-3 ans) le mercredi 16 mars à 9 h 30.
Réservation obligatoire au 02 54 42 72 49.

« Délire d'Histoires »

Lecture d'albums jeunesse sur le thème « promenons-nous ! » dès 3 ans le samedi 19 mars à 11 h. **Réservation obligatoire au 02 54 42 72 49.**

« Le salon d'Hervé »

Lecture d'extraits de « La fabuleuse histoire de Guirec et Monique carnet de bord » de Guirec Soudée, autour d'un café gourmand le samedi 26 mars à 10 h 30.

Nouveaux périmètres scolaires, *une décision élémentaire*

Renforcer les effectifs fragiles des Noëls tout en soulageant ceux en tension des Girards : tel était l'objectif du redécoupage des périmètres scolaires, auquel ont travaillé de concert la commune, les directeurs d'écoles et les représentants des parents d'élèves. Le nouveau zonage entrera en application dès la rentrée 2022.

Vineuil dispose de deux groupes scolaires : d'un côté, les Girards, à saturation tant en termes d'effectifs que d'occupation des locaux; de l'autre, les Noëls, en fragilité quant au nombre d'élèves qu'il accueille, notamment en maternelle. Le phénomène durant depuis plusieurs années et tendant à se confirmer, la commune a entrepris de rééquilibrer la situation en procédant au redécoupage des périmètres scolaires. Cette solution permettait de répondre simultanément à deux enjeux : délester les Girards d'une part, et éviter une éventuelle fermeture de classe aux Noëls d'autre part. *« Cela fait partie de notre rôle de savoir se projeter et de ne pas attendre que le problème arrive pour agir, explique Audrey Rousselet, adjointe au maire en charge des affaires scolaires. Il était de notre responsabilité d'anticiper. »*

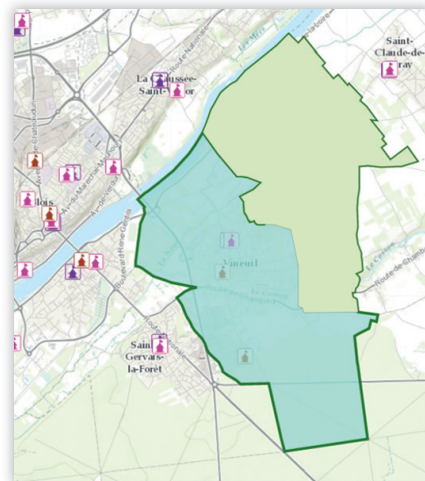
Une transition en douceur

Début 2021, l'élue est allée à la rencontre de la directrice académique des services de l'éducation nationale, qui a émis un avis favorable au principe du redécoupage. Dès lors, la commune s'est mise à l'œuvre. D'un côté, elle a fait l'acquisition, auprès de l'Observatoire des territoires, d'un outil de géolocalisation (anonyme) des élèves, qui a permis d'élaborer plusieurs scénarios. De l'autre, elle a mis en place une concertation avec les directeurs d'écoles et les représentants des parents, à qui ont été soumises les différentes hypothèses. D'un commun accord, le groupe a choisi l'option du rattachement aux Noëls des écoliers du quartier Nanteuil et d'une partie du sud Cosson. *« La concertation a été déterminante, souligne Audrey Rousselet. Les données*

chiffrées ne suffisaient pas pour prendre une bonne décision. Nous avions besoin de l'expérience des directeurs d'écoles et du ressenti des parents d'élèves. »

Pour ce qui est des modalités du changement, l'ouverture d'une nouvelle ligne de transport scolaire est à l'étude. En outre, la transition se fera « en douceur », la migration ne revêtant pas de caractère obligatoire pour les enfants qui ont déjà entamé leur cursus aux Girards, ni pour ceux y ayant un aîné.

Afin d'aider les familles à faire leur choix, une visite de l'école des Noëls a été proposée le 29 janvier. La restructuration en cours a déjà abouti à l'ouverture d'un nouveau restaurant scolaire et s'apprête à



gagner la cour et les bâtiments, qui seront prêts pour accueillir les élèves à la rentrée de septembre.

Pour vous situer dans les 2 périmètres, contactez la mairie - Service Affaires Éducatives.



Enfance et jeunesse, *des enjeux majeurs pour la municipalité*

Le service enfance-jeunesse de la Ville de Vineuil est au cœur du dispositif municipal en faveur des jeunes de 3 à 18 ans et représente un enjeu majeur de l'action de la Ville. C'est pourquoi il coordonne les activités de l'accueil de loisirs, des animations sportives et de l'accueil jeunes. Explications.

L'accueil de loisirs – sans hébergement (ALSH) – fonctionne tous les mercredis et les vacances scolaires. Il accueille les enfants de 7h30 à 18h30. L'ALSH s'est fixé plusieurs objectifs pour les enfants : Autonomie, découverte, responsabilisation et apprentissage de la vie en collectivité. Situé rue des Écoles, l'ALSH accueille les enfants à partir de 3 ans (petite section) jusqu'à 11 ans (CM2) et même 13 ans (5^e) pour les grandes vacances d'été.

Les animations sportives pour les 6-16 ans

Organisées pendant les vacances scolaires, exceptée la période de Noël, l'objectif des animations sportives est de proposer des découvertes et des initiations à différents sports. Elles s'adressent aux enfants de 6 à 16 ans (CP – 2nde) et se déroulent tous les matins des vacances, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h. Durant les vacances d'été une journée « Sport Phare » est programmée de 9 h à 16 h afin de permettre l'organisation de sorties extérieures.

Nouveauté depuis le début de l'année 2021, une « **Passerelle** » est désormais possible entre les animations sportives le matin et l'accueil de loisirs le reste de la journée, avec repas au restaurant scolaire. L'accueil le matin se fait de 7h30 à 9 h à l'accueil de loisirs. Les enfants participent aux animations sportives de 9 h à 12 h, prennent

le repas au restaurant scolaire le midi et fréquentent l'accueil de loisirs l'après-midi. Les parents viennent chercher leurs enfants à l'accueil de loisirs entre 17 h et 18 h 30.

L'Accueil jeunes pour les 12-18 ans

Installé dans les locaux de l'espace Étienne Baudet, l'Accueil Jeunes est un lieu d'écoute, d'échanges et de rencontres pour les jeunes à partir de la 6^{ème}. En accès libre, convivial et encadré par 2 animateurs, il est ouvert tous les mercredis (de 14 h à 18 h) et pendant chaque vacances (de 14 h à 18 h).

Depuis le lundi 21 février 2022, il est ouvert sur les temps périscolaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 18 h), les mercredis (de 14 h à 18 h) et pendant chaque vacances (de 14 h à 18 h).

Les après-midis sont construits autour de jeux de société, du ping-pong, du baby-foot, des jeux vidéos... ou en activités plus structurées suivant les envies et les projets des jeunes.

Pendant les vacances, des semaines thématiques avec des activités, sorties et soirées sont proposées souvent à l'initiative des jeunes. 2 camps sont également au programme estival : un camp « Mer » en Vendée et un camp « Loire ».

À noter :

- Les inscriptions pour les structures présentées ci-dessus pendant les vacances de printemps (du 11 au 22 avril) seront ouvertes à compter du lundi 21 mars.
- Les inscriptions pour les structures présentées ci-dessus pendant les vacances d'été (du 8 juillet au 30 août) seront ouvertes à compter du lundi 30 mai.
- Toutes les infos seront disponibles sur le site internet www.vineuil41.fr.



Forum jeunesse

La Ville de Vineuil s'associe dans l'organisation du « Forum jeunesse » et accueille un après-midi spécial « jobs d'été » le samedi 12 mars de 14 h à 18 h à la salle des fêtes (rue des Écoles).

Les jeunes recherchant du travail pour les vacances d'été pourront ainsi rencontrer de possibles employeurs ou regarder l'ensemble des offres d'emploi proposées.

Afin de mieux se préparer, les jeunes pourront échanger les jeudis 10 et 17 février avec des conseillers Mission locale et BIJ : au programme, rédaction d'une lettre de motivation, la mise en page d'un CV, simulation d'un entretien d'embauche...

Jeudis 10 et 17 février 2022
15 h - 17 h Accueil jeunes de Vineuil, Espace E. Baudet.
Entrée libre !





Un atelier haut en couleurs

Comme toutes les associations, l'Atelier des Couleurs a dû s'adapter aux conditions sanitaires depuis près de 2 ans. Nous avons rencontré Jean-Marie Boret, Président, accompagné de sa secrétaire, Dominique Chabault, pour faire le point sur les activités de leur association.

Si l'association «Atelier des Couleurs» est toute récente, la section va fêter l'an prochain ses 40 ans d'existence, ayant été créée en 1983 par Jacqueline Bertheux, qui en fut la Présidente pendant une vingtaine d'années. Ce fut ensuite le tour de Dominique Urcun de reprendre le flambeau de la créatrice de la section, puis de Jean-Marie Boret depuis maintenant une dizaine d'années – si l'on excepte un intermède de quelques mois il y a 3 ans.

De petite section de peinture réunissant une dizaine de passionnés, l'association a pris son envol depuis près de 15 ans, sous l'impulsion de la professeure Svetlina Petrova, pour compter aujourd'hui près de 80 adhérent(e)s à partir de 8 ans.

De multiples techniques picturales... pour tous les âges !

Même si les 2 dernières années ont impacté l'activité de l'Atelier des Couleurs, les cours ont malgré tout pu se dérouler même pendant les périodes de confinement, en visioconférence. Les effectifs adultes sont restés stables par rapport à 2019, mais les effectifs enfants se tassent un peu. La vocation de l'association est donc d'initier et de perfectionner les artistes à la pratique de l'art pictural en utilisant toutes les techniques existantes : peinture à huile, aquarelle, acrylique, cours de dessin. Les ateliers sont encadrés par des professionnelles – Svetlina Petrova et Annie Bouthemy. Des stages d'aquarelle sont également proposés et animés par Julien Charles, aquarelliste. Pour les adultes, les cours sont proposés le jeudi de 19 h à 21 h et le vendredi de 14 h à 16 h. Pour

les enfants à partir de 8 ans, les cours sont programmés le mercredi de 15 h 30 à 17 h et de 17 h 15 à 18 h 45.

Salon régional à la salle des fêtes

Le salon régional qu'organise l'Atelier des Couleurs à l'automne, chaque année, marque le point d'orgue de l'association. Cette exposition à la salle des fêtes pendant 10 jours voit tous les ans de nombreux visiteurs venir admirer les œuvres des peintres amateurs de la région. L'association met également à l'honneur un artiste professionnel à chaque édition de son salon.

En évoquant l'avenir de l'association, Jean-Marie Boret lance un appel pour prendre sa succession. Il arrêtera en effet ses fonctions de Président à la prochaine assemblée générale à la fin de l'année 2022. Pour que l'Atelier des Couleurs garde les siennes, il lui faudra trouver un nouveau capitaine.

Plus d'infos sur le blog de l'association :
<https://latelierdescouleurs.blog4ever.com/>
Email : jmboret@gmail.com

Les tribunes libres sont ouvertes à l'expression des groupes composant le Conseil Municipal. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

Majorité municipale

Vineuil, ensemble pour réussir

Impulser et accompagner les politiques publiques est un travail au long cours qui repose sur plusieurs piliers : anticiper des besoins, évaluer au plus près le coût des choix retenus, gérer de façon rigoureuse leur mise en œuvre. C'est une lourde responsabilité, qui ne supporte pas, selon nous, de se laisser entraîner vers les effets de mode ou les envies du moment aussi séduisantes qu'elles puissent être. C'est la ligne de conduite que s'est imposée notre équipe depuis 2008, au travers des précédents mandats et qui reste aujourd'hui encore d'actualité.

L'anticipation des besoins, c'est être attentif à l'évolution de notre territoire. D'une part, en termes de croissance du nombre d'habitants (1,3 % en moyenne sur les 6 dernières années) parce que l'attractivité de notre commune doit s'accompagner d'une politique volontariste en matière d'équipements, de logements, d'espaces publics. Nous avons, par exemple, engagé des actions fortes pour accueillir de façon optimale les jeunes Vinoliens. Nous sommes en cours d'élaboration d'équipements publics scolaires et sportifs qui prennent en compte ces évolutions. En parallèle, la création de logements est au cœur de la programmation du PLUIHD, qui sera prochainement approuvé. Celui-ci confirmera l'importance d'une offre immobilière plurielle, que l'on parle d'accession ou d'offre locative.

Ces démarches sont ambitieuses et nécessitent de se projeter sur les 20 prochaines années. Nos services s'y engagent avec volontarisme. L'action publique se construit en temps masqué et doit s'appréhender globalement.

L'action municipale c'est donc une vision complète, sans fioritures excessives, qui se mène avec humilité. Un exemple illustrant : le développement du quartier des Noëls. Nous avons eu à cœur d'accompagner les perspectives d'évolution en travaillant successivement mais dans une vision d'ensemble, l'expansion de l'offre de logements, l'extension et la modernisation du groupe scolaire, la revitalisation des commerces et la création d'un équipement polyvalent pouvant accueillir activités sportives et de loisirs. C'est une ambition réelle, dont nous sommes fiers, que de dessiner l'évolution de la ville au plus près des besoins de la population actuelle et à venir. Une ville qui s'affirme, dans laquelle les habitants s'investissent et séparent.

A. Rousselet, H. Leroux, L. Riquelme, T. Frouin, F. Hector-Picard, M. Fornasari, P. Lorenzo, J. Gibert, G. Boret, C. Mary, L. Remay, J. Adroit, E. Vion-Lenormand, S. Crosnier, A. Samb, J-P. Brunet, F. Grappy, R. Martinet, C. Redais, J-P. Sarradin, N. Azoug, J-P. Rebiffé.

Oppositions

À vos côtés pour Vineuil

Le projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Déplacements dit PLUI HD a été arrêté au 25 novembre 2021. Celui-ci affiche une réelle complexité qui a nécessité une concertation de 6 ans. Quelle cohérence attendre face à cette longueur de mise en œuvre sachant que durant ce temps la société a connu de rapides évolutions et des changements de tous ordres ? La vision d'hier est-elle bien cohérente avec celle d'aujourd'hui et de demain ? Sa complexité technique brouille largement l'accès à la compréhension des enjeux principaux.

Pour Vineuil, malgré les propos du Maire qui se veulent rassurants, il est prévu 655 logements (ZAC multisites incluse) avec un taux de logements sociaux à 30% minimum pour les prochaines construc-

tions. On peut ainsi se poser la question de la pertinence de certaines constructions (OAP des Sablons proche d'AUCHAN).

D'autre part, il semble se profiler un enjeu d'urbanisme important sur notre commune qui va nécessairement impacter la valeur du foncier des Vinoliens propriétaires de leur bien immobilier. Enfin, si le PLUIHD laisse une grande liberté sur le type de constructions, il est fort à parier que Vineuil y perdra son identité (tant évoquée par nos aînés, « du temps de M. Moreau... »), son attractivité, son authenticité déjà largement entamée et avec, son potentiel touristique. Pour conclure, la complexité des procédures tend à faire adopter des postures contradictoires difficiles à admettre (urbanisation versus bien vivre), un double discours qui tend à semer le trouble dans les esprits.

P. Fhima, S. Laugé et Y. Girault.

Vineuil Naturellement

Présidentielles 2022 : rendez-vous démocratique majeur !

Bientôt se tiendront les élections présidentielles (10-24 avril), puis les législatives (12-19 juin). Ces élections auront des conséquences très concrètes sur l'essentiel des aspects de notre quotidien et de nos conditions de vie. Dans le cadre des institutions de la Vème République, la séquence électorale que nous allons vivre est déterminante. Elle conditionne une très grande partie de l'action des collectivités dans leurs compétences.

Tournons la page de cette gouvernance libérale et écocide !

Notre mouvement rassemble différentes sensibilités de gauche éco-

logiste, nous ne donnerons donc pas de consigne de vote. Mais si, comme nous, vous dénoncez le bilan du quinquennat qui s'achève (cadeaux faits aux plus riches, précarité montante des plus pauvres, mépris des classes populaires, démantèlement des services et entreprises publics, inaction climatique...) et partagez notre engagement face à l'urgence environnementale, nos valeurs de solidarité et de justice sociale face à la montée de l'extrême-droite, vous trouverez une candidature qui vous conviendra. Prenez le temps de lire les programmes, de suivre les débats et de prendre une décision, notre démocratie en a besoin.

A. Challier, R. Belkadi, H. Claudon.

Agenda de mars à juin 2022

Les manifestations ci-après sont susceptibles d'être annulées, selon l'évolution du contexte sanitaire.

Mars

Dimanche 6

- Opération « Vineuil propre »
Départ de l'espace Etienne Baudet
- Loto organisé par Vineuil Sports Football
Salle des fêtes

Du mardi 8 au vendredi 18

- Exposition « Tous les métiers sont mixtes »
Grilles de l'école des Girards

Du mardi 8 au samedi 26

- Exposition de l'illustratrice Chloé du Colombier et des Éditions du Ricochet organisée par la bibliothèque de Vineuil
La Croche Livres

Dimanche 13

- Randonnée pédestre organisée par le comité de jumelage
Départ de la salle des fêtes

Mardi 15

- Thé dansant organisé par la FNACA
Salle des fêtes

Mercredi 16

- « P'tit délire d'histoires », lecture pour les 0-3 ans organisée par la bibliothèque de Vineuil
La Croche Livres

Samedi 19

- Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie le 19 mars 1962 organisée par la municipalité de Vineuil et la FNACA
Rendez-vous à 9 h au monument aux morts
- « Délire d'histoires », lecture d'album jeunesse pour les 3-6 ans organisée par la bibliothèque de Vineuil
La Croche Livres

Dimanche 20

- Bourse aux jouets organisée par Vineuil Sports Twirling
Salle des fêtes de Vineuil

Samedi 26

- Concert de l'Harmonie Saint-Claude/Vineuil
Salle des fêtes de Vineuil
- « Le salon d'Hervé » organisé par la bibliothèque de Vineuil
La Croche Livres
- Carnaval de l'école des Girards organisé par la municipalité de Vineuil
École des Girards

Samedi 26 et dimanche 27

- Compétition régionale organisée par Vineuil Sports Gym artistique
Gymnase M. Carné

Avril

Vendredi 1^{er}

- Boum enfants organisée par la FCPE des Girards
Salle des fêtes de Vineuil

Samedi 2

- Loto organisé par Vineuil Sports Football
Salle des fêtes de Vineuil
- Carnaval de l'école des Noëls organisé par l'APE des Noëls
École des Noëls

Mercredi 6

- « P'tit délire d'histoires », lecture pour les 0-3 ans organisée par la bibliothèque de Vineuil
La Croche Livres

Samedi 9

- « Délire d'histoires », lecture d'album jeunesse pour les 3-6 ans organisée par la bibliothèque de Vineuil
La Croche Livres

Dimanche 10

- 1^{er} tour élections présidentielles
Bureaux de vote de Vineuil

Mercredi 13

- Passage du Tour du Loir-et-Cher épreuve cycliste
Centre-bourg de Vineuil

Dimanche 24

- 2^{ème} tour élections présidentielles
Bureaux de vote de Vineuil

Samedi 30

- Épreuves athlétiques départementales des sapeurs-pompiers
Stade municipal de Vineuil

Mai

Dimanche 1^{er}

- Challenge Romain Billault – tournoi de foot U11 et U13 organisé par Vineuil Sports Football
Stade municipal de Vineuil

Samedi 7

- « Ateliers mangas » ouverture exceptionnelle l'après-midi
La Croche livres

Samedi 7 et 14

- Galas de danse organisés par EDSA
Salle des fêtes de Vineuil

Dimanche 8

- Commémorations de l'armistice du 8 mai 1945 organisées par la municipalité de Vineuil 9 h 45 au monument aux morts des Noëls, 10 h 15 au monument aux morts
- Randonnée des Asperges par Vineuil Sports Cyclotourisme
Départ complexe sportif

Mercredi 11

- « P'tit délire d'histoires », lecture pour les 0-3 ans organisée par la bibliothèque de Vineuil
La Croche Livres

Dimanche 15

- Goûter des anciens organisé par la municipalité de Vineuil

Du mardi 17 au dimanche 22

- Journées vinoliennes du développement durable organisées par la municipalité de Vineuil (cf. programme page 13)

Samedi 21

- « Délire d'histoires », lecture d'album jeunesse pour les 3-6 ans organisée par la bibliothèque de Vineuil
La Croche Livres
- Compétition de Capoeira
Gymnase M. Carné

Vendredi 27

- Apéritif-concert organisé par l'Escapade Chorale
Salle des fêtes de Vineuil

Samedi 29 et dimanche 30

- Finale NF2 organisée par Vineuil Sports Basket
Gymnase M. Carné

Juin

Jeudi 2

- Finales de coupes de Loir-et-Cher organisée par Vineuil Sports Basket
Gymnase M. Carné

Samedi 4 et dimanche 5

- Compétition de tir à l'arc organisée par Vineuil Sports Tir à l'Arc
Stade municipal de Vineuil

+d'infos sur

www.vineuil41.fr

Faites connaître vos événements : manifestation@vineuil41.fr

LA MAIRIE DE VINEUIL PRÉSENTE

UN CONTE « DÉAMBULÉ »

— PAR NATHALIE KINIECIK —

CIE L'INTRUSE • AUTOUR DE L'EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

« FRAGMENTS DE NATURE & FAUNE SAUVAGE »



Dimanche
22 mai
à 8^h, 11^h
et 20^h30

Parc Feuillarde



GRATUIT

Accès aux séances
sur inscriptions par mail :
manifestation@vineuil41.fr